



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fresque d'Albert Herter

Question écrite n° 2953

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le fait que suite à la mise en service du TGV-Est, la gare de l'Est à Paris a été complètement restructurée. Or cette gare comportait une très grande fresque signée Albert Herter, laquelle est située dans le hall des départs et avait été offerte par le peintre en souvenir de son fils mort pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Cette fresque ou peinture est intitulée « Le départ des Poilus ». Elle avait été inaugurée en 1926 en présence du ministre de la guerre et du maréchal Joffre. Or il semblerait que, suite aux travaux, la toile ait été roulée pour être rangée et envoyée dans une réserve à Mulhouse. Eu égard à la dimension symbolique incontestable de cette toile, elle souhaiterait qu'il lui indique quelles sont les intentions définitives des pouvoirs publics pour sa conservation. Elle lui demande notamment dans quelles conditions ladite toile réintégrera son emplacement normal dans la gare de l'Est, ce qui témoignera ainsi d'un respect pour le passé historique des régions de l'est de la France.

Texte de la réponse

Durant la période des travaux réalisés dans la gare de l'Est à l'occasion de la mise en service du TGV Est, la SNCF avait retiré ce tableau et l'avait confié au Musée des chemins de Fer de Mulhouse où il a été conservé avant d'être restauré. La fresque ainsi restaurée a regagné le Hall d'Alsace de la gare de l'Est où elle a été dévoilée le 18 janvier 2008.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2953

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5202

Réponse publiée le : 16 septembre 2008, page 7988